Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

du Val d'Ardoux

samedi 16 décembre 2017

Discours de Monsieur Gérard CORGNAC

Maire de Cléry - Saint - André

Vice – Président de la Communauté de Commune des Terres du Val de Loire,

en charge des Travaux

Monsieur le Préfet,

Messieurs les Sénateurs

Monsieur le Président de la région Centre Val de Loire,

Monsieur le Président de l'Association des Maires du Loiret

Madame le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire,

Monsieur le Président du Pays Sologne Val Sud,

Monsieur le Conseiller Départemental du canton de Beaugency,

Mesdames et Messieurs les élus,

Madame et Monsieur Delastre,

Mesdames, Messieurs les professionnels de santé,

Madame, Messieurs les architectes

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la municipalité, je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui à **Cléry – Saint – André**. Nous venons de dévoiler la plaque qui porte le nom " Allée du **Docteur Roland Delastre** ". Nous venons d'inaugurer la **M**aison de **S**anté **P**luridisciplinaire, du **Val d'Ardoux.**

Je vous remercie Monsieur le Préfet d'avoir répondu à l'invitation de Mme le Président des Terres du Val de Loire et de moi-même.

C'est un grand honneur et un vif plaisir de vous recevoir.

Je remercie Mme **Delastre** et **son fils**, **François** d'avoir acceptés, que cette Allée porte leur patronyme, en hommage Madame à votre mari le Docteur **Roland Delastre**.

Le docteur **Roland Delastre**, Adjoint au Maire de Cléry a mis en place les services de soins à domicile sur les cantons de **Beaugency** et **Cléry Saint André**. Le nom de cette allée est un clin d'œil à l'histoire locale à quelques mètres de votre maison rue du Maréchal Foch, où votre mari a exercé de 1952 à 1973.

En 1973, le docteur **Delastre** a ouvert avec le docteur **Bridart**, de JF **Renard** kinésithérapeute, de Clément **Oziel**, chirurgien – dentiste, cette maison de santé, rue des Ruelles.

Ils étaient précurseurs d'une offre de soins regroupés.

Cette maison de groupe, parfois décriée pour une accessibilité difficile aura servi durant 44 années.

Madame Delastre vous êtes présente avec votre fils François.

Nous avons aussi une pensée pour le docteur **Pierre Delastre** qui avait succédé à son père et exercé durant de nombreuses années dans cette maison de la Rue des Ruelles.

Merci Madame de vous être déplacée depuis **Paris** par cette journée un peu fraiche.

Monsieur le **Préfet**, Mesdames Messieurs,

Nous venons de couper le ruban inaugural de la Maison Pluridisciplinaire de Santé, en tant que Maire, j'en suis très heureux et soulagé pour nos citoyens.

Je salue Monsieur **Le Secrétaire Général de la Préfecture** qui était avec nous pour la pose de la 1ère pierre, le 7 décembre 2016

Aujourd'hui nous pouvons être fiers de cette réalisation, mais avant d'en arriver là, le chemin fût long et sinueux. La réalisation de ce projet a été une opération compliquée, qui a exigé une volonté collective **forte**, de la patience et de la disponibilité.

Le cabinet médical ouvert en 1974 qui était pour l'époque une avancée sociale importante en matière de soins regroupés ne correspondait plus ces dernières années aux normes d'accueil des patients.

En **2010**, les études ont abouties à la conclusion qu'il fallait soit **rénover** la maison en service ou réaliser une construction **neuve**.

Le Conseil communautaire de la Communauté de Commune du **Val d'Ardoux** prend la décision de porter le projet d'une maison de de Santé Pluridisciplinaire, implantée sur la commune de Cléry – Saint – André.

Les professionnels de santé, furent associés à toutes les étapes du projet, avec un atout majeur, la présence de 2 jeunes médecins.

En date du **28 mars 2013**, sur proposition du **Président Hauchecorne**, le conseil communautaire choisit de rénover l'ancienne maison médicale dans la limite d'un coût total de **1,5** million d'euros **Toutes Dépenses Comprises**.

Un Avant Projet Sommaire est validé par les élus. En février 2014, le conseil communautaire décide de ne pas voter l'Avant Projet Détaillé laissant le choix à l' Assemblée issue des élections municipales de mars 2014 d'aller plus loin ou pas dans le processus de rénovation.

Il s'en est suivi une longue période d'incertitude, de réflexions, de nouvelles études sur un autre site, de doutes parfois, d'interrogations souvent, de remise en question durant l'année **2014.**

Fin **2014,** le conseil communautaire abandonne le projet de rénovation, valide celui d'une construction. 2 faits nouveaux ont permis ce dernier choix :

- la récupération par la collectivité, du fond de compensation de la TVA sur les travaux, environ **200 000** €.
- le don de la commune de Cléry à la CCVA du terrain de construction et du parking à usage des professionnels de santé, environ aussi 200 000 €.

Ainsi le budget d'une construction neuve évalué à 2 millions d'euros, que ne pouvait proposer le Président Hauchecorne en 2013, devenait supportable par la CCVA, les loyers raisonnables, tout en permettant de couvrir le remboursement de l'emprunt.

Ce bâtiment dont les travaux ont démarré en septembre **2016**, accueille depuis **novembre dernier**; 22 praticiens ; 6 médecins généralistes, 6 kinésithérapeutes, 4 infirmiers, 2 chirurgiens – dentistes, une orthophoniste, une diététicienne, une psychologue et une pédicure-podologue.

Je voudrais remercier tous les contributeurs à ce projet dont le coût total s'élève toutes taxes comprises à: 1 918 000 €, hors frais d'études.

En premier les partenaires financiers, sans qui rien n'aurait été possible.

- Monsieur le Préfet, je remercie l'Etat au titre du Contrat Plan Etat Région à hauteur de 204 000 €
- Monsieur le Président de la Région, je remercie la Région au titre du Contrat Plan Etat Région à hauteur de 80 000 €
- L'Europe pour le fond Européen FEADER à hauteur de 355 000 €

Monsieur le Président du Pays Sologne Val Sud au titre du Contrat Régional de Solidarité Territorial à hauteur de 137 000 €.

Soit un total d'aides publiques de 776 000 €.

- Le solde de **952 000 €** est financé par la Communauté de commune.

Je remercie mes collègues maires, les élus communautaires de l'ex-Communauté de Commune du Val d'Ardoux, qui depuis 2010 n'ont pas ménagé leur temps, se sont engagés pour maintenir des professionnels de santé sur ce territoire.

Je veux remercier les médecins prescripteurs, **Menu, Cordier et Evras** qui ont élaboré le projet de santé, document **ô** combien important, **ont** eu confiance, **n'ont pas** abandonné lorsque celui -ci fut remis en question.

Je remercie le docteur **Clément Oziel** qui a accompagné et installé 2 chirurgiens- dentistes, durant des mois, afin que cette activité reste sur notre territoire.

Je remercie le conseil municipal de Cléry, d'avoir soutenu **ma** proposition de donner le terrain à la Communauté de communes pour construire au cœur du village cette belle maison de santé.

Merci à Madame le Président de l'actuelle Communauté de Commune des Terres du Val de Loire, **Pauline Martin**, qui a permis les derniers ajustements budgétaires nécessaires.

Merci à Madame **Buraut** conseillère à Mareau, à **M.Herrero**, conseiller à Jouy, à Messieurs **Zonca et Pinsard** conseillers à Cléry – Saint – André, qui ont participé aux réunions de chantier.

Merci aux architectes; les cabinets Oglo et Gilbert; M. Emmanuel de **France**, Mme Jeanne **Meuriot**, M. Axel **Rocher**, pour cette architecture fonctionnelle et lumineuse. Merci aux entreprises.

Merci à Madame **Nadine Madre** Directrice Adjointe des services pour le suivi rigoureux du dossier administratif et financier, à Monsieur **Thierry Lebarbier** Directeur des services techniques de la Communauté des communes des Terres du Val de Loire.

Les interventions de **Thierry Lebarbier** ont permis de maîtriser les avenants du marché de travaux, tout en obtenant les modifications nécessaires au bon fonctionnement de cette maison.

Cette réussite est collective.

Chacun a apporté sa contribution, son petit cailloux à la réalisation de cette maison.

La liste des personnes impliquées dans ce projet depuis **2010** est longue, je m'excuse auprès de celles que j'ai pu oublier. Cependant, Il en est une que je n'ai pas citée.

Responsable du budget contraint de l'intercommunalité en 2010.

Il s'est investi auprès, de l' **Agence Régionale de Santé**, au sein de la commission santé, **auprès des investisseurs financiers.**

Il a conduit des débats **passionnés**, **tendus**, en conseil communautaire. Il a douté parfois. Comment **rassurer** les professionnels, **orienter** les élus vers le meilleur choix possible, **équilibrer** un budget entre les dépenses, les recettes envisagées ?

Equation toujours difficile même pour un professeur agrégé de mathématiques.

Il a tenu bon dans les moments les plus difficiles.

Je veux remercier **chaleureusement** Monsieur le Président de l'ex Communauté de Commune du Val d'Ardoux, **Bertrand Hauchecorne**. Un grand merci à toi **Bertrand**.

Malgré une gestation **très longue** cette maison est le '**'bébé'**' de l'ex-**CCVA**, des 4 communes qui l'ont fait naître.

Nous célébrons aujourd'hui sa naissance entourés de ses parents adoptifs, **les représentants** des 25 communes et de **Madame le Président** de la Communauté de commune des **Terres du Val de Loire** qui veillent déjà sur lui pour l'aider à surmonter les premières maladies de **jeunesse**. Précisément nous attendons de l'architecte et des entreprises qu'ils remédient aux défauts constatés.

Cette **Maison Pluridisciplinaire de Santé**, témoigne du **rôle** de l'intercommunalité dans le développement du territoire en accompagnant les communes pour le bien de ses habitants.

Ouverte au public depuis le lundi 23 octobre dernier, elle satisfait pleinement les 22 professionnels de santé. Elle permettra de lutter contre la désertification médicale, de travailler dans de très bonnes conditions, d'offrir aux habitants du **Val d'Ardoux** une qualité de soins.

Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre écoute et puisque nous sommes dans la période, je vous souhaite de belles fêtes.

Gérard CORGNAC,